

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Banque, assurance

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences juridiques, économiques et de gestion (SJEG)

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Banque, assurance*, ouverte dans sa version initiale en 2000, est comme toute licence professionnelle, résolument tournée vers un objectif de professionnalisation et d'insertion professionnelle pour ses étudiants diplômés. Sa principale particularité, en termes de compétences et de métiers visés, est qu'elle s'inscrit à la croisée du domaine des métiers de la banque et de celui des métiers de l'assurance. Elle est à vocation commerciale. Ainsi, il s'agit principalement de former les étudiants au métier de chargé de clientèle.

Tous les étudiants inscrits sont en alternance, qu'il s'agisse de formation initiale (contrat d'apprentissage) ou de formation continue (contrat de professionnalisation). Pour tous, le rythme de l'alternance est de 15 jours en formation -15 jours en entreprise.

Les enseignements se déroulent au sein de l'antenne niortaise de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers. En 2015-2016, les capacités maximales d'accueil ont été atteintes, conduisant à un effectif total de 50 étudiants répartis en deux groupes de 25.

Analyse

Objectifs
<p>Les principales finalités de la spécialité, tant en termes de connaissances et de compétences développées qu'en termes de métiers visés, sont claires et très précisément exposées. L'orientation est clairement professionnalisante puisque l'objectif visé est que les diplômés soient en mesure de trouver un emploi en adéquation avec la formation au terme de la licence. A cet égard, comme cela est souligné par les auteurs du rapport d'autoévaluation, le programme bénéficie du fait que la plupart des réseaux, notamment dans la banque, ont positionné leur seuil de recrutement à bac + 3 et qu'une proportion importante des postes à pourvoir correspond aux métiers commerciaux auxquels préparent la licence Banque, assurance.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la licence est cohérente avec la logique de professionnalisation qui la fonde. Une première phase de l'année est centrée sur l'apprentissage des enseignements fondamentaux jugés indispensables à la bonne insertion des étudiants dans leur entreprise d'accueil en tant qu'apprentis. Puis au cours de l'année apparaissent progressivement des modules que les concepteurs de la maquette pédagogique envisagent davantage comme un accompagnement à la montée en compétence et en autonomie des étudiants en entreprise. La logique de spécialisation progressive est donc clairement établie, avec trois unités d'enseignement (UE) de nature distincte qui tendent à se succéder.</p>

<p>L'UE 1 « Langages fondamentaux et environnement » concerne des connaissances/compétences transversales et de base (anglais, environnement juridique, communication etc.). L'UE 2 « Connaissance du secteur » propose un enseignement généraliste et professionnel en lien avec le secteur (stratégies du secteur, marketing des produits bancaires et d'assurance, etc.). L'UE 3, enfin, consiste en un enseignement professionnel apportant des connaissances plus spécifiquement liées aux métiers visés (les produits d'épargne, négociation commerciale, etc.). A noter qu'à ces trois UE de type classique s'ajoutent une UE 4 liée à l'encadrement des projets tuteurés et une UE 5 relative au déroulement du stage en entreprise.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La licence apparaît on ne peut mieux insérée dans son environnement économique. Un élément essentiel à souligner ici est que le choix de localisation à Niort n'est pas anodin. Niort est en effet une place financière importante à l'échelle nationale. Plus précisément, elle constitue un pôle fort du domaine de l'assurance, comme en atteste le fait que de nombreux groupes y ont leur siège social. La licence vient d'ailleurs d'intégrer le campus de l'assurance de Niort qui regroupe l'ensemble des formations en assurance basées sur le site du pôle universitaire niortais. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une formation en alternance, le grand avantage d'un tel positionnement est bien sûr qu'il constitue la source d'un large vivier d'entreprises au sein desquelles les étudiants de la licence peuvent réaliser leur stage en entreprise. Le dossier de présentation indique ainsi le nom d'un grand nombre d'entreprises partenaires situées aussi bien dans le domaine bancaire que dans celui de l'assurance.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique se caractérise par le poids important des intervenants professionnels extérieurs, qui assurent ensemble plus de la moitié des heures d'enseignement. La formation bénéficie à cet égard également de son implantation géographique spécifique puisque les praticiens proviennent pour une large part des entreprises partenaires positionnées au sein des secteurs bancaire et de l'assurance. L'autre partie des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs : 185 heures par des enseignants-chercheurs de l'université et 33 heures par des enseignants-chercheurs hors université.</p> <p>Un lien s'établit nettement entre la répartition des interventions de praticiens et le type d'enseignement dispensé. Ainsi la part relative des enseignants académiques et praticiens varie sensiblement selon le type d'UE concerné. De fait, en référence aux trois grandes UE préalablement présentées, il apparaît que les enseignements de l'UE 1 « Langages fondamentaux et environnement » sont assurés essentiellement par des enseignants en poste, que les enseignements de l'UE 2 « Connaissance du secteur » sont assurés dans des proportions équivalentes par des enseignants académiques et des praticiens, et, enfin, que les enseignements de l'UE 3 « Connaissance du métier » sont essentiellement assurés par des praticiens.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Après une période de rapide croissance, les effectifs ont atteint les capacités maximales d'accueil, soit une cinquantaine d'étudiants par an. Aucun taux n'est directement fourni mais on peut déduire des informations indiquées que ces dernières années les taux de réussite oscillent entre 91 % (50 étudiants diplômés sur 55 étudiants inscrits en 2013-2014) et 98 % (50 étudiants diplômés sur 51 étudiants inscrits en 2011-2012). Ces données sont satisfaisantes.</p> <p>En amont, l'essentiel des flux entrants est constitué d'étudiants provenant de brevets de technicien supérieur (BTS) et brevets de technicien supérieur agricole (BTSA) et, dans une moindre mesure, de diplômes universitaires de technologie (DUT). De fait, un nombre extrêmement faible d'étudiants provient de L2 ou L3 : 1 en 2012-2013, 1 en 2013-2014 et aucun les deux années suivantes. En aval, l'élément le plus notable réside dans les forts taux d'insertion professionnelle pour les étudiants diplômés. Ces très bons taux d'insertion s'observent dès l'enquête à 6 mois (92 % de diplômés en emploi pour la promotion 2013-2014, le taux atteignant 100 % dans l'enquête à 30 mois), avec au surplus une également forte proportion de répondants qui estiment que l'emploi trouvé correspond à la spécialité de la formation, au niveau de qualification lié et que le salaire est conforme à ce niveau de qualification.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Compte tenu de la forte logique de professionnalisation de la licence et de sa finalité d'insertion professionnelle, le fait que la formation ne soit pas orientée vers la recherche est clairement reconnu, sinon revendiqué. La place de la recherche ne se manifeste qu'indirectement par le biais des activités de recherche des membres de l'équipe enseignante ou bien par le biais de certains types de travaux demandés aux étudiants qui peuvent impliquer une démarche de recherche de leur part, ce qui est à souligner.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation est prédominante, ne serait-ce qu'en considération du fait qu'il s'agit d'une formation qui fonctionne sur le mode de l'alternance. Mais par-delà ce principe structurant de l'alternance, la place de la professionnalisation se concrétise par de nombreux autres éléments, au premier titre desquels figurent le contenu même des enseignements, la mise en œuvre des projets tuteurés ou encore les interventions de praticiens professionnels. Au demeurant, les forts taux d'insertion professionnelle précédemment mentionnés témoignent également à leur façon de la dimension professionnalisante du cursus.</p>
Place des projets et des stages
<p>Au même titre que l'alternance, les projets tuteurés constituent un pilier important du projet pédagogique et de la logique de professionnalisation qui lui est intrinsèquement liée. Le projet tuteuré, qui constitue l'une des 5 UE de la maquette de formation, donne lieu à un double encadrement à la fois par un tuteur enseignant et un tuteur professionnel. Les étudiants, qui travaillent en groupe, sont suivis mensuellement et leur travail fait l'objet d'une soutenance en fin de parcours. Ce principe d'un jury mixte praticiens/enseignants, qui là encore témoigne de la dimension très professionnalisante de la licence, s'applique également pour la soutenance du rapport de stage que les alternants doivent rédiger au terme de leur année d'apprentissage en entreprise. Ainsi le jury est composé du tuteur professionnel, du tuteur enseignant et d'un autre enseignant de l'équipe pédagogique. L'évaluation se fonde à partir de trois grilles respectivement liées à l'évaluation du mémoire, à la mission réalisée dans l'entreprise et à l'évaluation de la soutenance orale.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est assurément très limitée en pratique. Ceci s'explique essentiellement par le fait qu'il s'agit d'une formation en alternance, qui plus est à finalité d'insertion professionnelle immédiate et donc peu propice à des séjours à l'étranger dans le cadre de poursuites d'études. Les auteurs du dossier d'autoévaluation notent également que l'adaptation pour une mobilité rentrante est rendue difficile par la dimension réglementaire nationale très spécifique des secteurs bancaires et de l'assurance.</p> <p>Cependant on peut noter l'ouverture d'une option internationale qui permet aux étudiants qui la choisissent de suivre des enseignements en langue anglaise et de justifier d'une expérience de stage à l'étranger ou en langue étrangère. Ces éléments conduisent à la validation d'un niveau B1 au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES). Cette démarche est embryonnaire mais intéressante et éventuellement à développer.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Si la provenance des flux entrants d'étudiants est relativement balisée et homogène, une caractéristique notable de la formation réside dans les réelles possibilités offertes en termes de validation des acquis de l'expérience (VAE). La procédure est précisément définie et des référentiels de compétences ont été mis en place pour faciliter l'élaboration du dossier des candidats. Le dispositif connaît un certain succès puisque il donne lieu à une quinzaine de candidatures par an. Ces dernières années la licence a été octroyée selon cette procédure à 11 candidats en 2013-2014, 9 en 2014-2015 et 11 en 2015-2016.</p> <p>En revanche, aucune passerelle n'est prévue au sein de la mention ni vers d'autres mentions ou diplômes. De même, il n'a pas été mis en place de dispositifs de mise à niveau et/ou d'aide à la réussite.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le rythme d'alternance (15 jours en formation, 15 jours en entreprise) apparaît bien adapté. Quelques cours sont dispensés en cours magistraux mais la majorité des enseignements se font en travaux dirigés. On manque d'éléments pour formuler une appréciation tranchée sur la place du numérique dans la formation. La question se pose néanmoins de savoir si la place du numérique est suffisamment importante au regard des évolutions majeures que connaît le secteur. On peut notamment regretter l'absence d'un module numérique explicite. La licence peut en revanche s'appuyer, comme toutes les autres formations au sein de l'université, sur le centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques mis en place par l'université de Poitiers à la rentrée 2014. Ce support a notamment pour objet de proposer aux enseignants et enseignants-chercheurs de l'université de Poitiers un accompagnement et une boîte à outils (pédago'lab) en matière de pédagogie.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation sont variées, ce qui permet bien aux étudiants de rebondir en cas de difficultés. Ainsi l'évaluation repose sur une procédure de contrôle continu total. En outre, chacun des différents enseignements donne le plus souvent lieu à la fois à une évaluation orale et une évaluation écrite.</p> <p>L'équilibre entre les UE de la maquette est bon et sollicite bien différentes compétences qui permettent également aux étudiants de compenser les points faibles par des points forts.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi est bien assuré par l'équipe pédagogique, comme en atteste le supplément au diplôme fourni en annexe, qui décompose bien les compétences acquises grâce au diplôme. Par ailleurs, les compétences professionnelles figurant dans le livret électronique de l'apprenti sont évaluées à deux reprises dans l'année par le tuteur professionnel (novembre et avril). On peut en revanche être surpris du fait qu'il n'est fait aucune mention dans le dossier du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) mis en œuvre au niveau de l'établissement.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est assuré de façon rigoureuse aux travers de deux principales procédures mises en œuvre au niveau de l'université. Une première vague d'enquête à 6 mois est spécifique à l'établissement. Une seconde vague à 30 mois s'appuie sur l'enquête annuelle pilotée par le service des études, de l'évaluation et du pilotage, dans le cadre de laquelle l'université de Poitiers rajoute dans le questionnaire des questions supplémentaires en surplus du tronc commun obligatoire.</p> <p>Les données pour l'enquête à 30 mois sont transmises aux responsables de formation. Les données relatives au devenir des diplômés à 30 mois sont également publiées sur le site Internet de l'établissement en accès grand public. Les données relatives au devenir des diplômés à six mois, pour leur part, ne sont publiées que sur l'Intranet de l'établissement. Une synthèse pour les licences est néanmoins réalisée par le service communication et relations aux entreprises (SCORE), synthèse qui est proposée au grand public.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Une enquête d'évaluation de la formation est menée au niveau de l'établissement. Mais par-delà cette enquête qui ne rentre pas dans le détail du contenu des programmes, le dossier ne fait pas état d'une enquête propre à la licence et portant plus spécifiquement sur le contenu des enseignements.</p> <p>En revanche, la perception des étudiants est prise en compte dans le cadre du Conseil de perfectionnement puisque quatre délégués au total (deux délégués par groupe) sont membres de ce Conseil, où ils sont invités à exprimer leur vues, matière par matière, quant au contenu et au déroulé de la formation.</p> <p>D'une façon générale, le Conseil de perfectionnement semble jouer un rôle actif et bien représenter l'ensemble de parties prenantes impliquées : enseignants, praticiens, étudiants. Toutefois, les auteurs du dossier d'évaluation regrettent que même s'ils sont tous membres de droit et invités, seule la moitié des intervenants extérieurs le fréquente chaque année.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un très bon ancrage dans l'environnement socio-économique local.
- De très bons taux d'insertion professionnelle.
- Des emplois occupés correspondant à la nature de la formation.
- Des outils de pilotage adaptés, notamment par le biais d'un Conseil de perfectionnement qui regroupe enseignants, praticiens et représentant étudiants.

Points faibles :

- Un nombre très faible d'étudiants en provenance de L2/L3.
- L'absence d'une enquête propre à la formation portant sur la perception par les étudiants des différents modules.
- Une dimension internationale peu prononcée, même si cela s'explique en grande partie par les caractéristiques spécifiques de la formation.
- Une place du numérique qui ne paraît pas assez prononcée compte tenu des évolutions en cours dans l'environnement du secteur.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Banque, assurance* est une formation de qualité qui est bien ancrée dans son environnement économique local. La formation est bien pilotée et les étudiants s'insèrent particulièrement bien. Au-delà des points à améliorer indiqués ci-dessus, on peut noter que le secteur est en mutation, avec de nombreuses fermetures d'agences liées à la digitalisation et au développement de la banque en ligne. Il s'agit d'un point de vigilance important. La formation aux outils numériques est une voie d'amélioration parce qu'elle permettra aux étudiants, en termes d'insertion professionnelle, d'accompagner cette mutation. Par ailleurs, une démarche plus volontariste en amont pourrait être envisagée pour attirer des étudiants en provenance de L2 ou L3.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 23/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013601 - licence professionnelle
« banque et assurance ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « banque et assurance », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval